

Séance du mercredi 17 décembre 2014, à 8h30, à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Ordre du jour

1. Communications
2. Questions orales

Présidence du Gouvernement

3. Programme d'économies OPTI-MA
 - 3.1. Modification du règlement du Parlement de la République et Canton du Jura (mesure 1-3) (deuxième lecture)
 - 3.2. Loi modifiant les actes législatifs liés au rattachement administratif du Secrétariat du Parlement à la Chancellerie d'Etat (mesure 2) (deuxième lecture)
 - 3.3. Modification de la loi sur la politique de la jeunesse (mesure 18) (deuxième lecture)
 - 3.4. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (mesure 26) (deuxième lecture)
 - 3.5. Loi portant modification des actes législatifs liés à la création de postes de délégués dans l'administration cantonale (mesures 34, 45 et 86) (deuxième lecture)
 - 3.6. Loi portant modification des actes législatifs liés à des mesures d'économie dans le domaine de l'agriculture (mesure 52) (deuxième lecture)
 - 3.7. Modification du décret concernant les subventions de l'Etat en faveur de l'élimination des eaux usées et des déchets ainsi que de l'approvisionnement en eau (mesure 62) (deuxième lecture)
 - 3.8. Loi portant modification des actes législatifs liés à l'externalisation des forêts domaniales (mesure 64) (deuxième lecture)
 - 3.9. Modification du décret sur les forêts (mesure 65) (deuxième lecture)
 - 3.10. Modification de la loi sur l'école obligatoire (mesure 85) (deuxième lecture)
 - 3.11. Modification de la loi sur l'enseignement privé (mesure 99) (deuxième lecture)
 - 3.12. Modification de la loi sur l'enseignement privé (mesure 108) (deuxième lecture)
 - 3.13. Modification de la loi d'impôt (mesure 115) (deuxième lecture)
 - 3.14. Modification de la loi sur les finances cantonales (mesure 117) (deuxième lecture)
 - 3.15. Modification de la loi d'impôt (mesure 118) (deuxième lecture)
 - 3.16. Modification du décret fixant les émoluments de l'administration cantonale (mesure 119) (deuxième lecture)
 - 3.17. Modification de la loi d'impôt (mesure 120) (deuxième lecture)
 - 3.18. Modification du décret fixant les émoluments de l'administration cantonale (mesure 122) (deuxième lecture)
 - 3.19. Loi relative à la compensation à l'égard des communes des effets financiers du programme d'allègement budgétaire OPTI-MA (mesure 125) (deuxième lecture)
 - 3.20. Loi relative au calcul des prestations de l'Etat sujettes à condition de revenu (mesure 126) (deuxième lecture)
 - 3.21. Modification de la loi sur les finances cantonales (mesure 131) (deuxième lecture)
4. Modification de la loi d'impôt (adaptation de la déduction pour personnes âgées ou infirmes) (deuxième lecture)

Département des Finances, de la Justice et de la Police

5. Loi sur la police cantonale (première lecture)
6. Motion no 1100
Contraindre les employé(e)s de l'Etat et des institutions para-étatiques à payer leurs impôts. Michel Choffat (PDC)
7. Modification de la loi sur l'exécution des peines et mesures (deuxième lecture)
8. Arrêté concernant le budget et la quotité de l'impôt pour l'année 2015

Département de la Formation, de la Culture et des Sports

9. Question écrite no 2681
Communication désintégré au Service de l'enseignement ? André Parrat (CS-POP)

Département de l'Economie et de la Coopération

10. Postulat no 346
Fondation rurale interjurassienne : vers une structure jurassienne propre à notre Canton ? Loïc Dobler (PS)
11. Question écrite no 2680
Moins de mille exploitations agricoles dans le Jura. Vincent Wermeille (PCSI)

Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes

12. Question écrite no 2682
Emploi : priorité aux résidents jurassiens. Yves Gigon (PDC)

**et du vendredi 19 décembre 2014, à 8.30 heures
(ou éventuellement à 13.30 heures selon le solde des points à traiter),
à l'Hôtel du Parlement à Delémont**

13. Promesse solennelle d'un suppléant
14. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission de la formation
15. Election d'un juge permanent à 50 % au Tribunal cantonal
16. Elections au Parlement
 - 16.1. Présidence du Parlement
 - 16.2. Première vice-présidence
 - 16.3. Deuxième vice-présidence
 - 16.4. Deux scrutateurs
 - 16.5. Deux scrutateurs suppléants
17. Elections au Gouvernement
 - 17.1. Présidence du Gouvernement
 - 17.2. Vice-présidence du Gouvernement

puis les points non traités le 17 décembre 2014.

Les élections prévues aux points 16 et 17 de l'ordre du jour auront lieu dans tous les cas au début de la séance de l'après-midi du 19 décembre 2014.

Delémont, le 5 décembre 2014

Au nom du Parlement
de la République et Canton du Jura

Le président :
Gabriel Willemin

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître